

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Insertions : 1^{er} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**

LE PROTECTORAT MOURRA DU RAPT DES « PHOSPHATES TUNISIENS » DE KALAA-DJERDA

Les Forbans de la Finance et de la Politique

M. PAUL DESCHANEL

accourt
au secours de Lyautey
mais...?

Dès le lendemain de sa réélection à Nogent-le-Rotrou, M. Paul Deschanel, qu'on dit grand ami du général Lyautey, a bouclé sa valise pour accomplir un voyage de « repêchage » au Maroc.

Si, au point de vue militaire, le général-résident est un bon stratège, il vient de montrer qu'au point de sa propre sécurité, il savait aussi se retourner pour éviter le coup de massue qui l'attend à la rentrée des Chambres après son triste exploit à l'égard de nos confrères Christian Houël, Louis Rouest et de notre compatriote Gibert.

La randonnée du Président de la Chambre des Députés filant à toute allure que permet l'état des pistes et ses courts séjours dans les villes du nouveau Protectorat, tout induit à penser que c'est bien pour sauver son ami Lyautey du naufrage qu'il s'est déplacé.

Mais, malgré la haute magistrature dont il est investi, le public, tout en lui rendant l'hommage qui lui est dû, a tenu à lui faire comprendre sans détours qu'il réprouvait absolument la manière forte employée par le Résident général vis-à-vis de la Colonie française qui n'entend pas être brimée ni traitée comme des disciplinaires et expulsée au moindre signe de désapprobation.

Elle a agi, peut-être sans les sifflets, comme autrefois la colonie française de Tunis lors du passage des ministres Darlan et Krantz, si nous ne nous trompons.

Au palais Cohen, dit des Sociétés Françaises, où la colonie s'était rendue pour une conférence, elle fit entendre une bordée de coups de sifflets lorsque Millet voulut parler.

Celui-ci en fut tout interdit et perdit toute présence d'esprit au point d'insulter tout le monde, devant cette réception à laquelle il était loin de s'attendre, en raison de la présence du ministre. Il en subit un tel coup que, le soir, il n'assistait ni au banquet ni aux fêtes données en l'honneur des ministres et fit dire qu'il était malade. On l'aurait été à moins.

Les choses ne sont pas allées aussi loin au Maroc, mais M. Deschanel, avec son gros bon sens des choses et des hommes, a pu juger du mécontentement réel qui règne dans tout le Maroc contre son résident général.

Aussi, au cours de la réception qui eut lieu à Casablanca à la suite du Concours hippique, il se montra très réservé dans sa réponse au discours dithyrambique que lui adressa le résident général, pour éviter d'envenimer les choses; la voici in-extenso :

« Général, confrère et ami,
« Merci des paroles que vous venez de prononcer; je suis heureux de mon voyage et très fier des efforts prodigieux de nos compatriotes dans l'œuvre de colonisation qu'ils ont entreprise. Je dirai au Parlement vos efforts, et soyez assurés de ma sympathie. »

Elle fit l'effet d'une douche froide sur tous les assistants, fonctionnaires dévoués à la cause du général, mais par contre la colonie française manifesta hautement sa joie et sa reconnaissance au député qui lui laissait entendre que son amitié ne prévaudrait pas le jour du règlement des comptes, contre les ressentiments justifiés de toute une colonie contre une gestion absolument condamnable.

Et ce jour arrivera dès que la jonction des troupes aura été opérée à Taza. L'œuvre militaire du général étant accomplie, toute la population espère que le Gouvernement s'empressera de déloger le sabreur et de nommer un administrateur civil un peu moins chatouilleux, dont les actes ne s'inspireront plus d'édits royaux de 1778 pour « modérer les impatiences », et rapportera les ukases de son prédécesseur.

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

Une histoire
franco-arabo-italo-juive

VIII.

On nous demande pourquoi nous ne parlons plus de cette carambolesque affaire franco-arabo-italo-juive, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans plusieurs billets de la semaine.

La raison est pourtant fort simple, mais nous allons, avant de la donner, dire, pour ceux de nos lecteurs qui ne la connaissent pas, ce qu'est cette histoire franco-arabo-etc.

Deux malandrins ayant écopé de plusieurs années de réclusion pour faux et usage de faux, furent dirigés vers une quelconque maison centrale, mettons Lambesse si l'on veut, pour y subir leur condamnation.

Pendant leur longue détention, ils eurent le temps de réfléchir et de combiner un moyen de se procurer la forte somme qui leur permettrait de jouir un peu de la vie et d'oublier le mauvais quart d'heure passé sous la livrée infamante du réclusionnaire et dans le silence d'une maussade cellule.

Le juif, né malin, eut un jour un éclair de joie; il dit à son musulman de collègue es-chaine et de cachot : « Eureka !... »

— Eureka, quis qui c'est qu'ça ? oune madmoisille di Batna ? moi pas connis. Ça fi rien, ji marche par la trouver.

— Mais non, imbécile, lui dit son copain; eureka cela veut dire kif-kif ça va bien, j'ai trouvé le

bon truc; je vais te l'expliquer, écoutes :

« Ta famille est composée de gourdes que tu fais marcher comme tu veux. Vous possédez une terre habousée par votre idiot d'ancêtre. Nous nous débrouillerons pour faire changer le habous en propriété melk, et puis nous l'agrandirons un peu... sur l'acte que tu produiras en y comprenant la forêt voisine et les terres domaniales qui ne sont pas encore immatriculées. Tu me laisseras faire, la fortune est à nous. J'ai mon plan et mes gens pour réussir le coup; en attendant, fiche vite le camp, voilà le gardien qui arrive. »

Nous avons raconté par le menu le plan de campagne de nos deux lascars qui, il faut bien l'avouer, est supérieurement échafaudé avec les hommes pour en assurer la réussite.

Mais il n'est si beau projet qui ne rencontre d'obstacles.

Le premier fut notre intervention, non pas sur le changement du habous en propriété melk, cela nous était parfaitement indifférent, mais ce que nous ne pouvions admettre, c'est qu'au bénéfice de ce habous on veuille englober six mille hectares de forêts ou de terres domaniales, ce qui aurait constitué une fort jolie propriété de dix mille hectares de terres de première qualité qu'on se proposait de revendre à l'Agriculture pour la petite colonisation.

On nous assure que l'Administration, mise en éveil, a pris toutes les dispositions pour empêcher le coup de réussir, ce dont nous ne saurions trop féliciter l'honorable Directeur de l'Agriculture, et puis aujourd'hui le bailleur de fonds se tiendrait sur une prudente réserve, autant dire qu'il ne veut plus marcher, ni lâcher ses deux cents billets de mille, malgré la perspective... de les perdre.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Nous adressons nos plus confraternelles félicitations à notre excellent confrère M. Emile Morinaud, directeur du *Republicain* de Constantine, maire de cette ville et président du Conseil général, qui vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur lors du voyage de M. Renault, ministre des Finances, à Cirthea.

L'œuvre politique du maire de Constantine peut être appréciée différemment, mais son œuvre municipale est véritablement superbe et ceux qui ont visité le chef-lieu du département voisin ne tarissent pas d'éloges sur la transformation subie en ces dix dernières années, qui est réellement belle.

Nous réitérons à notre confrère nos sincères félicitations.

M. GASTON THOMSON

Jeudi a eu lieu dans la salle des fêtes de l'hôtel-de-ville de Bône, un grand banquet de deux cents couverts, offert par l'agha Tahar Boumaïza en l'honneur de notre éminent ami M. Gaston Thomson.

L'amphytrion, en un beau discours, adressa ses félicitations à M. Thomson pour sa réélection que tous ses amis sont heureux de fêter; une salve d'applaudissements salua ces paroles. Puis le préfet fit l'éloge de M. Thomson et de M. Boumaïza, dont il énuméra les services rendus à la France.

Notre ami, enfin, remercia avec émotion tous ceux qui l'entouraient et affirma son dévouement aux intérêts de sa circonscription et de l'Algérie entière.

Le lendemain matin a eu lieu, à la Chambre de Commerce, une réunion pour l'examen du projet d'agrandissement du port de Bône; l'après-midi, M. Thomson a visité les habitations à bon marché, œuvre à laquelle il s'intéresse particulièrement et prête son constant appui.

Le député de Bône et le préfet sont allés ensuite à Constantine et à Alger pour solutionner diverses questions intéressant la région de l'Est.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec regret le décès, survenu jeudi soir, après une longue maladie, de notre ami et confrère M. Jacob Cohen, directeur du *Sabah*, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 42 ans.

Ce fut un érudit et un polyglotte distingué. En dehors de divers opuscules qu'il publia, il réussit ce tour de force de faire vivre pendant dix ans son journal quotidien *Es-Sahab*.

Le défunt jouissait de l'estime et de la considération générales. Ses obsèques ont eu lieu vendredi au milieu d'une affluence considérable.

Nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances attristées.

DEUX CAS DIFFÉRENTS

Un parricide a eu lieu la semaine dernière à Tunis. A ce propos, quelques-uns de nos confrères ont cru voir dans le jeune criminel un émule du fils Ben Romdan, dont l'exemple aurait été pernicieux sur un cerveau déséquilibré.

Il n'y a, à notre sens, aucune comparaison possible entre ces deux cas. Le meurtrier de ces jours-ci était un grand fétard que la débauche avait totalement détraqué, à qui son père servait une pension de deux cents francs par mois sans pourtant posséder la fortune de Romdan ben Romdan, tout en ne ménageant pas les conseils affectueux à son triste rejeton, qui le tua et se suicida ensuite dans un accès de *delirium tremens*.

Tandis que le fils Romdan, marié, sérieux, avait eu à subir les avanies paternelles que nous avons eu l'occasion de narrer, et son geste criminel — que nous n'excusons point — s'expliquerait par l'état d'esprit dans lequel il se trouvait après tous les ennuis que lui suscitait l'ancien banquier de Mehdiâ.

FAITES CE QUE JE DIS...

C'est un vieil adage qui renferme toute la sagesse humaine : « Faites ce que je vous dis de faire, mais ne faites pas ce je fais. »

Cet adage nous revenait à la mémoire à la lecture, il y a quelques jours, dans la rubrique « Vie Sociale » d'un confrère, d'une communication relative à la Société antialcoolique :

Il y a quelques années, nous assistions à une conférence contre le tabac et l'alcoolisme. A peine le conférencier avait-il quitté son fauteuil que tous coururent lui adresser leurs plus chaudes félicitations, car il avait parlé comme un livre.

À la sortie, une fois dans la rue où nous avions escorté le vertueux orateur, quelqu'un proposa de se rafraîchir, et l'on se rendit au plus prochain café :

— Qu'est-ce que vous prenez, mon cher conférencier ?

— Mais c'est l'heure de l'apéritif, si je ne m'abuse, fit-il en tirant sa montre. Dans ces conditions, je crois qu'une petite absinthe...

Et il se fit servir une de ces « vertes » qu'on ne couperait même pas avec un rasoir.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'il la sirota dans la blonde fumée d'un cigare de choix et sans faire la moindre grimace ?

LE DUEL DURAN-FABBRI

Nous trouvons qu'on devient bien chatouilleux depuis quelque temps à l'Union. Est-ce que les mauvais jours de la période crispinienne vont reluire en Tunisie ? On le croirait vraiment, car, pour un article de discussion ne dépassant pas les limites de la critique permise, notre excellent confrère et ami André Duran-Angliviel, de la *Dépêche Tunisienne*, s'est vu quelque peu rabrouer par un rédacteur du journal italien auquel il dépêcha immédiatement deux de ses amis avec mission de repousser tout moyen d'entente.

Conformément à ces instructions, une rencontre était inévitable entre notre confrère et M. Ugo Fabbri; auteur de l'article, qui le blessa légèrement par un coup causant une plaie intéressant la peau, le tissu sous-cutané et une veine superficielle de la région antérieure de l'avant-bras droit, tiers supérieur.

Les deux adversaires ne se sont pas réconciliés.

AU PAYS DES MILLE ET UNE

SURPRISES

On vient de nous certifier que la Société des Tramways aurait formulé la prétention d'empêcher le B.-G. de prendre des voyageurs de ou pour Tunis sur la ligne d'Hammam-Lif !

Cette prétention est tellement renversante de la part d'une Compagnie qui ne dépense pas un centime de construction que nous avons peine à y croire.

En tout cas, il est inadmissible que l'on empêche les voyageurs qui préfèrent le chemin de fer au tramway d'user du mode de locomotion qui leur plaît.

Et puis, pourrait-on exiger des voyageurs qui vont au-delà de Tunis vers l'Algérie, Bizerte, etc., d'emprunter le tramway, puis de se rendre à la gare de Tunis avec leurs bagages pour y prendre le billet aller-retour qui n'est pas délivré par les petites gares ?

Est-ce qu'à Alger on empêche les voyageurs pour Maison-Carrée, Hussein-Dey, d'aller en chemin de fer si cela leur fait plaisir parce que la Société des Chemins de fer sur routes dessert ces villes ? A Marseille, ceux pour Aubagne et localités intercalaires, Aix, etc.

La question ne se pose même pas et nous voulons plutôt croire à un récit de quelque fâcheux qui trouve qu'on aurait pu se dispenser de construire le tramway d'Hammam-Lif et lance contre lui mille et une raisons pour en dégoûter le public qui est déjà fort prévenu contre la Société exploitante qui, il faut bien le dire, prête souvent le flanc aux griefs sur son réseau T.-G.-M.

SIDI-DRISS

La Compagnie Algérienne a de quoi être très fière de cette affaire, montée par elle et lancée à ses guichets parmi sa clientèle d'escompteurs.

Une nouvelle assemblée générale des actionnaires aura lieu le 8 juin prochain pour statuer sur la démission du Conseil d'administration, l'exposé désastreux de la situation financière et les déterminations à prendre en vue de cette situation avariée pour les porteurs de titres.

PASSEZ L'ÉTÉ EN HAUTE-SAVOIE

jusqu'à fin septembre, pays admirable, et vous ne regretterez pas votre séjour en France.

Cure de lait, d'altitude, d'eau minérale. Pensions pour toutes les bourses. Habitants très accueillants. Excursions nombreuses, sur les lacs, sur les glaciers du Mont Blanc ou autres, le Voiron, le Salère, etc., etc.

Passer l'été en Haute-Savoie, c'est reprendre de la santé, des forces, de la vigueur pour affronter sans danger le climat débilitant de l'Afrique du Nord.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.

La réclamer partout, tous les mardis matin.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

Le Mokta-el-Hadid

Tout le monde connaît la Société du Mokta-el-Hadid. C'est une vieille société, étrangère à son début, mais qui peu à peu a vu l'élément français dominer dans son Conseil d'administration. Elle a eu de fort belles affaires qui lui ont procuré des bénéfices importants, qui en ont fait une des premières sociétés minières. Disposant d'influences considérables, habilement secondée par un personnel de choix, elle est parvenue à jouir d'une influence tellement grande qu'elle a su faire construire ses chemins de fer aux frais de la princesse, ce qui donnait une énorme plus-value à son portefeuille.

Malheureusement, elle a trop escompté son influence et il est venu un jour où elle a trouvé un premier caillou sur sa route en la personne de M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie qui l'a simplement et purement dépossédée du riche gisement du Bou-Khadra, pour n'avoir pas rempli les conditions imposées.

En définitive, le Mokta aurait dû commencer son exploitation du Bou-Khadra depuis fort longtemps, mais il préférerait attendre que le chemin de Mateur-Nebour, construit aux frais de la Tunisie, vint lui prendre son minerai à défaut de la ligne Bône-Ouénza-Bou-Khadra.

Le calcul, pour une fois, n'a pas été juste, et M. Lutaud l'a purement et simplement dépossédé.

Le gisement sera nécessairement mis en adjudication, seulement le Mokta aura un droit de préemption qu'il pourra manifester dans la quinzaine de l'adjudication, si cela lui convient.

On ne saurait trop féliciter le gouvernement général de l'Algérie de cette sage décision.

LA MISÈRE DANS LE BLEU

L'on parlait politique, l'on s'occupait de réformes en Tunisie, insouciant presque, croyant à la marche inéluctable du progrès même en ce pays où les institutions les plus vétustes et les plus nocives sont maintenues avec un soin jaloux, quand une nouvelle parvint, comme une trainée de poudre, nous arracher à nos rêves et nous révéla la triste réalité.

Le manque de pluie persistant a causé la perte irréparable de la récolte des céréales, de la vigne, de tous les produits de la terre. Et pour ceux qui n'ignorent pas que la Régence est un pays essentiellement agricole, où l'industrie et le commerce sont encore, pourrait-on dire, à l'état embryonnaire, c'est un véritable désastre que l'on prévoit et cette année 1914 sera marquée d'un gros caillou noir dans les annales tunisiennes.

Les autorités avaient cherché jusqu'à ce jour à cacher ce triste état de choses, comme on cache une misère honteuse, mais on arrive difficilement à imposer silence à un estomac qui crie famine. Et c'est bien la famine, hélas ! qui s'annonce pour les malheureux fellahs, et par contre-coup pour tous les travailleurs indigènes ou européens qui vivent péniblement du travail de la terre ou des petits métiers.

La rumeur populaire montait sourdement, et ses grondements plaintifs ont quelque chose à la fois d'attristant et de menaçant. Des prières publiques ont été organisées dans les temples de tous les cultes, chrétiens, israélites, musulmans. Des processions avaient lieu partout pour supplier la Providence d'avoir pitié des malheureux que la misère guette.

Mais la Providence resta sourde à ces lamentations et à ces invocations.

Alors l'Etat-Providence, le Gouvernement du Protectorat a pris à tâche de pourvoir à la négligence divine, et toutes les mesures nécessaires sont étudiées et mises en pratique, afin d'atténuer le plus possible les effets de cette calamité.

Car l'on n'ignore point les conséquences de la misère, mauvaise conseillère. Déjà nous voyons augmenter

dans de notables proportions le nombre de mendiants qui nous harcèlent dans la rue ou même à domicile. Et à ces pillulants marmiteux il ne faudrait pas encore grand chose pour les voir se transformer en ravaudeurs et en pillards, ne reculant pas parfois devant l'agression pour détrousser les passants.

La famine a pour conséquence naturelle le crime, et la chronique noire ou rouge ne va point chômer. Cet été surtout, qui verra partir vers d'autres rives les favorisés de la fortune, sera particulièrement dur pour les habitants de la Régence.

La Dépêche Tunisienne de jeudi dernier, mettant carrément les pieds dans le plat, dit que l'année est réellement mauvaise et que depuis très longtemps on n'a eu à enregistrer pareille détresse. Une invasion de critiques, nous dit un vieux colon, est certainement moins dommageable que cette pénurie de pluies, véritablement incompréhensible alors qu'il a tant plu en France et en Europe.

Partant de la grande famine de 1868, à laquelle elle compare celle qui s'annonce pour la Régence, elle ajoute qu'elle fut suivie d'une année particulièrement abondante en l'or coulant à flots.

C'est l'image biblique des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, songe de Pharaon expliqué par Joseph. Acceptons-en l'augure, mais si cette année la récolte est malheureusement perdue, souhaitons que 1915 apporte à nos colons, aux indigènes et à tout le monde des espoirs de réparations qui ne seront pas déçus.

En attendant, le Gouvernement se préoccupe bien des fellahs, mais est-ce bien suffisant ?

Ne devrait-on pas songer un peu à tous les autres miséreux que la faim va tenailler dans les villes comme dans les villages ?

Gouverner, c'est prévoir : aussi nous pensons bien que toutes les hypothèses seront envisagées et les moyens d'y faire face étudiés dès maintenant.

Nous avons proposé au Syndicat de la Presse tunisienne de faire appel dès maintenant aux organisations de presse de la Métropole en vue d'ouvrir des souscriptions pour soulager les centaines de milliers de malheureux qu'il va falloir secourir.

Notre excellent confrère Paul Lambert, président du Syndicat, nous a assuré que les caisses du Gouvernement regorgeraient d'or et qu'on pourrait faire face à toutes les nécessités. (N.D.R.L.)

Un crime en chemin de fer

M. Batt, consul de Norvège, a été assassiné, samedi, dans le train-paquebot Tunis-Bizerte.

Jusqu'à ce jour, la Tunisie avait été épargnée de ces crimes monstrueux en chemin de fer dont un préfet de l'Eure fut victime, voici quelques vingt ans, entre Paris et Evreux, et tout récemment, sur le P.-L.-M., un maquignon dans le train de Paris à Cergy-la-Tour.

Ici la chose est d'autant moins explicable que le train, dit paquebot, n'est composé que d'un petit nombre de voitures, qu'il part le soir à une heure relativement peu avancée, et que nous sommes dans une saison où il fait encore, sinon jour, mais pas tout-à-fait nuit et qu'un contrôleur assiste régulièrement à chaque départ.

Comment, dans ces conditions, un crime a-t-il pu être commis ? C'est ce que l'enquête, commencée malheureusement plusieurs heures après l'arrivée du train à Tunis, par suite de la négligence du préposé chargé de la visite à l'arrivée de tous les trains, va permettre de faire connaître, grâce surtout aux indications très précises fournies par le contrôleur de route M. Eymard.

Jusqu'à présent, le vol semblerait être le mobile du crime par suite de la disparition de la valise de M. Batt. Mais les recherches ne se cantonneront pas à cette seule hypothèse.

Nous espérons que le ou les coupables ne tarderont pas à tomber

biens entre les mains de la justice, ce qui aurait été bien plus facile si la découverte du crime avait eu lieu quelques heures avant, à l'arrivée du train ou en cours de route.

Les Scandales de la Publicité

Petites annonces - Une lettre édifiante

On dem. gouvernante p. commerce de luxe, 150 f. p. m. Mme B... 6, pl. la Halle, Blaye (Gironde).

Ces petites annonces n'offrent, à la première lecture, rien d'extraordinaire. A la seconde, elles vous ont un petit air inoffensif, simple, honnête, etc., etc.

Et il faut être un monomane du soupçon, n'est-ce pas, pour trouver à redire sur des annonces comme celles-ci. D'honnêtes commerçants demandent des employées. Et après ? Quel révolutionnaire osera soutenir que les commerçants, d'une part, n'ont pas le droit de faire appel aux travailleurs en quête d'ouvrage, et que les journaux, d'autre part, n'ont pas le droit de se mettre, moyennant rétribution modeste, à la disposition des négociants ? Quelle mouche pique donc le journal qui se refuse systématiquement à toute publicité ?

Des lancements d'emprunt, soit : des lancements de produits manufacturés de qualité douteuse, soit ! Mais des petites annonces inoffensives, simples, honnêtes, etc., etc. ? La Bataille Syndicaliste, qui s'élève contre toutes les annonces, grandes ou petites, ne joue-t-elle pas au Don Quichotte et ne se bat-elle pas contre des moulins à vent ?

C'est ce que nous allons voir.

Un personnage, dont nous taillons le nom, alléché par la petite annonce que nous reproduisons en tête de cet article, a écrit à l'adresse indiquée. Nous reproduisons la réponse in-extenso :

Blaye, le 12 avril 1914.

Madame,

Je tiens une maison de tolérance, dite de rendez-vous, où j'ai des dames qui s'amuse et font leur commerce spécial. J'ai besoin en ce moment d'une gouvernante, celle que j'ai actuellement me quitte pour prendre une maison similaire à la mienne.

La gouvernante est aux pourboires pour servir les clients et les dames de l'établissement. Elle peut se faire 100 francs au minimum. Je ne donne pas de fixe. Vous êtes nourrie et logée : tout ce que vous faites est pour vous, vous n'avez aucun frais. J'exige un cautionnement de quinze cents francs avec un contrat d'au moins un an. C'est un emploi très facile, de confiance et lucratif, qui n'exige aucune capacité. Si cet emploi vous intéresse et que vous désiriez des renseignements complémentaires, je vous les enverrai. Comme je cherche aussi une dame comme associée et que vous désiriez le devenir, vous seriez aux bénéfices ; je fais par année dix mille francs de bénéfices, ce serait alors au partage avec d'autres conditions.

Recevez, etc.

La Bataille Syndicaliste ne se bat pas contre les moulins à vent. Elle dit et répète qu'un journal qui accepte de faire de la publicité, qui insère dans ses colonnes des annonces grandes ou petites, aliène une partie de sa liberté, si ce n'est toute sa liberté, d'abord, et se fait, sciemment ou non, le complice de nombreuses malpropétés, ensuite.

Pour l'éducation des camarades qui douteraient de l'immoralité de la publicité, nous citerons d'autres faits, nous mettrons à jour d'autres scandales. Il faut bien se pénétrer de cette vérité : un journal, s'il veut rester propre, ne doit compter, pour vivre, que sur ses lecteurs et ses abonnés. Combien y a-t-il de journaux quotidiens dans ce cas, en France ?

Un seul ! Vous savez lequel.

Les Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda

L'assemblée générale de cette nauséabonde société, italienne de phosphates volés aux cinq cents dévotement indigènes, n'ayant pu avoir lieu le 29 avril dernier pour une cause indéterminée, une nouvelle convocation vient de fixer la date du 23 mai prochain.

D'après le communiqué, le motif de la remise de l'assemblée serait que le nombre de titres déposés aurait été insuffisant ; la raison exacte ne serait pas celle-là, car l'illustre livournais Donegani, pilier de cette malpropre affaire et patron du sénateur français Mougeot, se trouvait en Tunisie à cette époque, et M. Charles Michel, autre administrateur, y arrivait le 28 avril, la veille même du jour de l'assemblée générale et montait prestement à Kalaâ-Djerda pour y faire une soi-disant inspection.

Le motif réel, selon nous, c'est que

les administrateurs n'ont pas voulu que l'assemblée générale ait lieu, alors que les actionnaires étaient sous la fâcheuse impression de l'écrasement des titres, ils ont espéré pouvoir les faire remonter les jours suivants.

Quand une affaire est tarée, comme l'est celle des Phosphates Tunisiens, rien ni personne ne saurait empêcher sa chute d'arriver à son heure.

A propos de Voyages ministériels

Notre excellent confrère Soulet, de l'Echo du Soir, de Constantine, s'est étonné que le Temps qui mène, depuis de longs mois une campagne fielleuse et de mauvaise foi contre les colons d'Algérie, ait osé envoyer non pas un seul, mais deux de ses rédacteurs dont le fils à René Millet, celui-là même qui mène la campagne, avec les ministres qui sont allés inaugurer la ligne de chemin de fer de Biskra à Touggourt.

Ce qui nous étonne, c'est l'étonnement de notre confrère constantinois. On voit bien qu'il ne connaît pas encore bien la boutique du journal à Hébrard, qui est une véritable boutique dont chaque rayon a ses prix marqués en chiffres connus.

Il y a le rayon du silence, qui est le plus cher et le plus achalandé, puis celui de la deuxième page, le compartiment étranger, colonial, etc., etc., et chaque rédacteur spécialisé est maître absolu de son rayon et de la vente de son article qui lui procure un bénéfice de pourcentage.

Aucune autre maison, si ce n'est le Figaro, n'est organisée comme le Temps. C'est un vrai bazar où chaque rédacteur peut faire ce que bon lui semble, pourvu que le résultat en fin d'année soit conforme aux prévisions budgétaires de la maison, qui a d'énormes frais et un tirage assez réduit pour un grand journal.

C'est pourquoi notre excellent confrère de Constantine ne devrait pas s'étonner que deux rédacteurs du Temps aient accompagné les ministres en Algérie, non dans le but de faire une promenade ou de narguer la population, mais pour tâcher d'attraper quelques billets de mille, quittes, peut-être, à recevoir quelques pommes cuites, mais cela n'a pas d'importance et rentre dans les aléas.

Voici comment s'exprime notre confrère :

Le journal le Temps prend les Algériens pour des gens à la mémoire bien courte. C'est, sans doute, un nouveau défaut dont il veut les priver, après tous ceux dont il les a déjà gratifiés.

Personne n'a oublié, ici, la campagne de délation et de mensonges, menée par ce grand organe de la presse parisienne, contre l'Algérie, ses fonctionnaires et ses colons. Lui seul semble ne plus s'en souvenir.

Grande a été notre surprise de voir parmi ceux de nos confrères qui font partie du cortège officiel dans le Sud algérien M. Julia, rédacteur au Temps ; mais plus grand encore a été notre étonnement lorsqu'on nous a affirmé que M. Julia était accompagné de M. Millet fils, collaborateur au même journal, le signataire des articles parus, il y a un an, dans le Temps.

Si cela est vrai il faut vraiment avoir le culot et l'inconscience d'un petit Monsieur pour revenir, toujours aux frais de la princesse, parmi les populations honnêtes sur lesquelles il a bavé, qu'il a lâchement diffamées.

Le jeune Millet, l'insulteur des colons, a sans doute pris goût à ces voyages sans bourse délier, et dont la Colonie, qu'il attaquera ensuite, paye tous les frais.

Après cette agréable randonnée, peut-être lui remettra-t-on encore, dans les bureaux du Gouvernement Général, comme lors de sa dernière excursion en Algérie, un billet de mille pour le dédommager de son dérangement ?

Et, dans le Temps, M. Millet jeune continuera à nous diffamer et à nous insulter. Si, parmi les membres de l'escorte officielle, il ne recueille que sourires et congratulations, hypocritement accordés, qu'il sache au moins l'incommensurable mépris qu'ont pour lui tous les honnêtes gens d'Algérie.

×

Notre confrère ne goûte que très médiocrement l'honneur des visites ministérielles, non à cause des ministres eux-mêmes, mais des parasites qui les accompagnent généralement et qui causent aux divers budgets des dégâts plus importants qu'un vol de sauterelles. Mais laissons-lui la plume et ne déformons pas son article par des réflexions qui en enlèveraient la saveur :

Tout Algérien connaît l'effet d'un bon sirocco, ce vent insupportable que le Tout-Puissant, dans sa bonté céleste, inventa

spécialement pour l'Algérie. En un clin d'œil, les récoltes sont brûlées, les sources et les étangs taris. En un mot, pour employer une expression qui est vulgaire mais, en revanche, dépeint admirablement ses funestes effets : tout est à sec.

Un voyage ministériel en Algérie est aux finances de la colonie, des départements et surtout des communes, ce que le sirocco est aux récoltes et aux sources : il les sèche !

Le dernier voyage qu'Anatole France fit en Algérie en compagnie de députés, femmes du monde, publicistes et autres gens sans professions bien déterminées, a coûté à l'Algérie la modique somme de cinq cent mille francs.

Un demi-million ! Une bagatelle, quoi ! Un demi-million ! De quoi relever le traitement de tous les employés de la colonie, de quoi bâtir des habitations à bon marché pour plus de cent pauvres bougres qui peinent et qui triment à 90 francs par mois, de quoi pouvoir venir en aide à tous les pauvres heres auxquels on n'alloue que 25.000 francs par an pour chaque département !

Un demi-million pour permettre à ces dames d'aller faire pipi dans le désert !... N'est-ce pas révoltant et scandaleux ?

Non, puisqu'on nous ressort aujourd'hui un voyage dans le même genre : le voyage de deux ministres suivis et escortés d'une suite d'inutiles qui, au départ d'Alger, comprenait déjà 150 personnes et qui s'augmente encore de celles que l'on racle sur tout le parcours. Les souverains les plus luppés d'Europe n'ont pas, lorsqu'ils se déplacent, une suite aussi nombreuse.

Ah ! que nos ministres viennent visiter et étudier notre belle Algérie, de cela nous les félicitons. Mais est-il nécessaire d'avoir une escorte de deux cents personnes, de gens inutiles qui, rentrés chez eux, ne produisent rien pour la colonie et qui se paient simplement un voyage à l'œil et aux frais de la Princesse ?

Et la Princesse, en l'occurrence, ce sont les contribuables algériens !

Il ne faut pas oublier, en effet, que la circulaire gubernatoriale qui fait savoir aux préfets, maires, administrateurs et contribuables des départements l'heureuse arrivée des ministres et de leur... innombrable suite porte cette mention spéciale : « Ne pas oublier que les Ministres et leurs incités ne doivent absolument rien payer durant tout leur voyage. »

C'est merveilleux ! Pourquoi n'a-t-on pas ajouté aussi que les Ministres et leurs suites daigneront accepter les cadeaux en espèces et en nature que les populations taillables et corvéables à merci voudront bien leur apporter ?

A grands frais, on transporte dans l'extrême sud des tables, des chaises, des lits, des tentes, du linge, de la vaisselle, de l'argenterie et que sais-je encore, pour loger, coucher, nourrir, gaver des juges, des magistrats, des peintres, des sculpteurs, des imprésarios en cinémas, des photographes, des femmes, et autres inutilités semblables.

Les communes qui arrivent péniblement à force d'économies, à boucler leurs budgets, les chefs indigènes du sud, les préfets, sous-préfets, administrateurs et les contribuables, voilà qui va payer la note ! Et vas-y donc, c'est pas ton père !

Ce sont les Ministres qui s'balladent, qui dévorent à toute vitesse des trains et des autos, les régions intéressantes de notre Algérie, pour arriver plus vite aux fantasias, aux diffas et aux réjouissances ; ce sont les Ministres qui, non contents de dévorer l'espace, dévorent aussi, hélas ! nos finances.

Vive la République, nom de Dieu !

Les Minotaures de l'Épargne

LA VÉRITÉ
SUR LE
CRÉDIT LYONNAIS

(fin du discours Meslier)

Les conditions faites aux céréales russes entrant en Allemagne sont, pour les Russes, cent fois plus onéreuses que s'ils avaient accordé à la France, lors de la conclusion d'un emprunt — je ne dis pas même de la conclusion d'un traité : je ne parle que de choses bien existantes et qui tombent sous mon contrôle — s'ils avaient accordé à la France des droits d'entrée ad valorem de 5 o/o pour les vins exportés en Russie. Ainsi l'effroyable crise viticole qui désole aujourd'hui le Midi et pour laquelle vous n'avez pas encore trouvé l'ombre d'une solution (très bien ! très bien ! sur divers bancs) n'existerait pas ou serait, je vous l'assure, bien moins grave. (applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche).

La France s'est contentée de donner des milliards pour le plus grand bénéfice des financiers intermédiaires et elle n'a pas pensé du tout aux premiers producteurs de cette richesse, à ceux qu'on avait dépouillés, aux paysans, aux ouvriers de l'industrie et du commerce. (très bien ! très bien ! à l'extrême-gauche).

ÉVITEZ CES VALEURS!

*Ou franchement mauvaises,
Ou ultra-majorées,
Ou risquant des moins-values,
Ou courant à l'effondrement,
Ou lancées en marge du Code.*

C'est, vous le voyez, en parfaite connaissance de cause industrielle et commerciale que le traité a été fait ainsi par l'Allemagne avec la Russie, en lui imposant des conditions très dures, des conditions — j'en demande pardon à ceux que cela blessera très élevées, comme les financiers ont l'habitude d'en faire à des clients dont la solvabilité peut devenir incertaine. Depuis — et c'est là le point intéressant, ce qui nous permet de saisir sur le vif la combinaison savante, mais dangereuse, organisée en France par ces financiers — ces millions ont été envoyés d'Allemagne sur la place de Paris et placés dans l'épargne française.

A cette époque, une quantité assez considérable de milliards était due par la Russie à l'Allemagne. Mais sous l'influence de ses professeurs d'économie politique, sous l'influence de Brentano, sous l'influence de M. Martin, la vérité fut connue et le triste état de la Russie révéla. On n'eut pas l'impudence de dire qu'il fallait faire le mystère sur les choses de la Russie.

La vérité fut dite en Allemagne. Du haut des tribunes, du haut des chaires les plus réputées, les économistes déclarèrent que les titres d'emprunt ne devaient pas rester sur la place de l'Allemagne, mais qu'il fallait les écouler en France. Ceci, on l'a dit expressément. Je pourrais sur ce point, malgré l'heure avancée, vous faire de nombreuses citations; je m'en abstiendrai, mais le professeur Delbruck, dans les *Annales de Prusse*, engagea les Allemands à passer aux Français toutes leurs valeurs russes.

« La France, dit-il, est dans un cas spécial, étant donné les milliards qu'elle a prêtés à la Russie et que celle-ci n'aurait trouvés nulle part, à cause de l'état troublé de ses affaires. Il faut lui passer les valeurs russes. »

Les conseils furent donnés et suivis, messieurs; les financiers placèrent dans l'épargne française tous les titres grâce auxquels la diplomatie allemande obtenait de si grands avantages commerciaux et financiers pour l'Allemagne. Ainsi, la France était jouée; non seulement par le jeu de ces combinaisons, elle était volée, elle jouait encore un rôle de dupe, ce qui n'était pas sans offrir un certain caractère de ridicule peu digne d'une nation comme la nôtre.

Il n'y a plus, aujourd'hui, en Allemagne, beaucoup de valeurs russes; il en est de même sur les autres marchés étrangers. Elles ont passé au marché français. Je ne veux pas insister et vous lire des documents nombreux; l'heure est trop avancée. Il me suffit de vous avoir fait connaître par un fait comme celui de Nordey la différence qui existe entre la diplomatie française à l'égard de la Russie.

Vous voyez la diplomatie insouciance, ne prenant aucune mesure préservatrice pour la conservation des capitaux, ne profitant pas de sa situation, ne prenant aucune des garanties élémentaires qu'un prêteur demande à un débiteur, non seulement au point de vue de l'argent, mais au point de vue du commerce.

La France s'est contentée d'être pour la Russie comme elle l'est aujourd'hui pour l'Allemagne, comme elle l'est pour beaucoup d'autres pays, le pays des banquiers, mais non pas le pays des fournisseurs; et c'est justement par suite de cette situation que nous subissons une crise économique considérable et permanente en France. (très bien! très bien! à l'extrême-gauche).

Messieurs, si vous essayez de compter les milliards qui sont ainsi donnés par la haute banque à l'étranger pour concurrencer l'industrie et le travail français, vous arrivez à un chiffre qui — dans les évaluations les plus optimistes — oscille entre 30 et 40 milliards! (mouvements divers). Je m'étonne qu'il ne soit pas plus élevé, quand je considère la façon dont les sociétés de crédit agissent. Leurs établissements sont nombreux, ils pullulent; ces sociétés ont tissé sur notre pays comme une immense toile d'araignée, mais une toile d'araignée qui, de loin, ressemble à un linceul. Elle protège l'exploitation, la misère et la mort! (mouvements divers).

L'image ne satisfait peut-être pas les exigences de la rhétorique, mais elle satisfait celles de la vérité. Allez dans telle de nos villes que vous voudrez, à Auxerre, par exemple. A Au-

xerre, il y a de bien beaux monuments; il y a, à côté de la vieille cathédrale, des maisons de banque en grand nombre, et c'est de ces maisons que la ruine tombe sur le paysan et sur l'industriel; c'est par elles que leur travail est absorbé. La caisse d'épargne a commencé jadis l'œuvre en donnant à l'économie des facilités particulières. Cela était bien; il suffisait de déposer dans le village, à la caisse d'épargne postale, à la caisse d'épargne de la mairie ou à celle des écoles, des sommes qui étaient ainsi conservées pour la plus grande satisfaction de l'idée économique. Mais quand elles ont grossi, elle sont devenues un danger; au lieu de se remployer à l'achat ou à l'amélioration de la terre, elles ont pris, d'après le conseil des maisons de crédit, le chemin des aventures étrangères et beaucoup ne reviendront jamais.

Trop souvent, l'économie sortait de la caisse d'épargne pour aller se perdre dans un Panama... (mouvements divers). Mais c'est la vérité, la constatation d'un fait.

On a mis la France à l'école du capitalisme, on lui a appris à gagner de l'argent avec le travail des autres; et de ce fait, on a frappé de ruine le travail du paysan, de l'ouvrier; il est malheureux, il souffre. Allez-vous le défendre?

C'est pour cela que je dis au Gouvernement et à la Chambre: Allez-vous délivrer le travail français des déprédations constantes, permanentes, déshonorantes des grandes sociétés de crédit? Si vous ne le faites pas, messieurs, le peuple français y pourvoira. (applaudissements).

(à suivre).

CROCK-NOTES

Au Syndicat de la Presse

Mercredi soir, au Tunisia-Palace, les membres du Syndicat de la Presse Républicaine de Tunisie offriront un banquet à leurs excellents confrères et amis MM. Duran-Anglivié, Piétra et Terryn, qui viennent de recevoir la croix d'officier de l'Instruction Publique, ce dont nous les complimentons très cordialement.

La catastrophe de Sicile

La Sicile a été éprouvée, samedi, par un épouvantable tremblement de terre qui a détruit plusieurs de ses villages; le sinistre, presque aussi important que celui de Messine, a causé des centaines de morts et des dégâts considérables. Les détails, que nous transmettent les agences, sont véritablement navrants.

Devant une telle calamité, tout autre sentiment fait place à la pitié et à l'expression de la solidarité humaine. Et nous adressons à la colonie italienne, si nombreuses en Tunisie, nos sincères condoléances.

Le tramway de L'Ariana

Plusieurs habitants de ce coquet village nous prient d'être leur interprète auprès de l'honorable Directeur des Tramways de Tunisie pour demander que des remorques, en nombre suffisant, soient ajoutées aux motrices faisant le service de L'Ariana, de midi à deux heures et de sept à neuf heures du soir.

C'est le moment où les habitants de L'Ariana, les ouvriers, les élèves fréquentant les écoles de la capitale, etc., regagnent leur domicile, et c'est le moment où la suppression des remorques contraint plusieurs d'entre eux qui ne trouvent pas place sur la motrice, à attendre au rond-point du Belvédère, sous la pluie battante ou un soleil cuisant, l'arrivée d'une autre motrice qui se trouve souvent aussi bondée que la précédente.

Au B.-G.

— La Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur Général des Travaux Publics de la Régence, une proposition tendant à l'inscription:

1° des *graines fourragères* en sacs, dans le tarif spécial P.V. n° 2 bis, avec l'indication du prix de 0 fr. 10 par tonne et par kilomètre, applicable aux expéditions de 50 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids, et du barème R, applicable aux expéditions par wagons chargés de 5.000 kilogrammes ou payant pour ce poids;

2° du *sulfate de potasse* et du *sel dénaturé* dans le tarif spécial P.V. n° 22 bis, avec l'indication des barèmes S et T applicables, le premier aux expéditions par wagons chargés d'un poids correspondant à la moitié de la limite de chargement au minimum ou payant pour ce poids, le second aux expéditions par wagons chargés d'un poids correspondant à la limite de chargement ou payant pour ce poids.

D'où vient le tabac?

(Légende arabe)

Mahomet cheminait, absorbé par ses pensées, sur la route de La Mecque. Cependant, ses pieds vinrent heurter un serpent que la chaleur avait abattu au point qu'il était près de mourir. Mahomet le ramassa et parvint à le ranimer.

— Et maintenant, dit l'ingrat, prépare-toi à mourir, car je vais te mordre.

— Et pourquoi cela? demanda Mahomet avec surprise.

Le serpent répondit:

— Parce que ta race persécute la mienne et que c'est, entre nous, un duel à mort.

— Mais oublies-tu si vite que je viens de te sauver la vie?

— Il n'est pas de reconnaissance en ce monde, reprit le serpent. Aussi vrai qu'Allah existe, ton dernier moment est venu.

Et Mahomet répondit:

— Allah est grand et je suis son prophète. On n'invoque point son nom en vain. Si je ne meurs point, tu auras commis un sacrilège et je mourrais plutôt que d'en être le complice. Tiens, mords.

Et le serpent mordit la main que lui tendit le prophète. Celui-ci suçait la plaie et cracha par terre...

Et l'on vit pousser à cette même place une plante qui réunit ses feuilles le venin du serpent, la souffrance du prophète et le fanatisme des élus.

Solidarité

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'un jeune ténor amateur, M. Maurice Memmy, clerc dans une étude d'huissier de notre ville, qui a prêté son concours à diverses fêtes de bienfaisance durant cette saison d'hiver.

Plusieurs admirateurs du jeune artiste l'ont décidé à aller continuer ses études au Conservatoire de Paris, et se sont cotisés pour lui fournir les moyens de vivre dans la capitale.

Ce jeune homme vient de partir pour la Ville-Lumière, d'où il nous reviendra un jour artiste accompli, et de Tunis lui parvient chaque mois une certaine somme provenant de la contribution minime de chacun des membres du groupe qui a pris à sa charge ses frais d'étude.

Un bravo de cœur à ces modestes et généreux amis de l'art et tous nos vœux de succès à leur protégé.

Pour finir

A la Bourse: Un habitué interpelle un ami qui vient de quitter, après force politesses, un personnage assez mal coté sur la place:

— Comment! vous donnez des poignées de main interminables à ce détresseur!

— Par précaution!... Pendant que je tiens sa main dans la mienne, je suis sûr qu'il ne l'a pas dans ma poche.

Spectacles et Concerts

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique: Charles Afrigan

Mardi 12 Mai 1914

Immense succès de:

SOLEA and PARTNER, dans leurs fantaisies acrobatiques. — CLAIR B., diseuse à voix. — BOUTET B., original comique populaire typ' typ'. — JOE WELLING and Co, équilibristes cyclistes sérieux et comiques sur fil de fer. — Alice FREZILLA, du Petit Casino de Paris.

Miles Clairette Rhodes, Netty Francel, Pactah, Lucienne de Kervon, Salvestra, etc., chanteuses.

PALMA-CINÉMA.

Vues nouvelles et inédites.

CINÉMATOGAPHE OMNIA-PATHÉ

Rue Amilcar

Tous les soirs: Représentation

Dimanches et Fêtes: Matinée

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Quartier: **Epoques Douleuruses, Irrégularités, Retards, Suppressions.** Seul produit scientifique adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe. Abs. Professeur à l'École de Médecine, au Jardin des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie. Le Flacon dans toutes les Pharmacies à France 3.25. P.-L. mandat 2.00. Brochure explicative, gratuite à demande adressée à P. TAILLEUR, 21-23, R. FANTASIOLETTI (S.-M.).

Dépôt principal à Tunis:

Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS

Partis de la Mohamédia.
Salines de Tunisie.
Salins de Tunisie
Société des Minerais Tunisiens Djebel-Kébouch.
Mines de fer de Douéria.
Mines de fer de Nebeur.
Sidi-Driss.

Papeteries de la Régence.
Société des Pâtes d'Alfa.
Mines de Zaghouan.
Mines de Djebel-Mrillah.
Phosphates de Maknassy.
Djebel-Lorbeus.
Nitrates Tunisiens.

Vient de paraître:
**Libérez les Indigènes
ou Renoncez aux Colonies**

PAR
CHARLES DUMAS
député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Corneille, Paris. — Prix: 3 fr. 50.

En vente aux bureaux du journal

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Absinthe Berger

FABRICATION ET QUALITÉ SUPÉRIEURES

AVIS

M^{me} Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

J. A. Bembaron

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos Pleyel
et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE

300 fr. avec facilités de paiement

INDUSTRIE FUNÉRAIRE FÉLIX FISCHER

13, route de L'Ariana (en face du Cimetiére)

TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE

9, avenue de Carthage - Tunis

Repas à la carte et à prix fixe

Pension: 55 francs

Lire:

L'Humanité

Directeur: Jean Jaurès

Le Courrier Européen

Directeurs: A. Morizet et Paix-Séailles

90, rue de Varenne — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur: Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE

Quotidien

16, rue du Croissant — Paris

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, boulevard Magenta — Paris

LA RAISON

Journal-Revue

49, boulevard Saint-Michel — Paris

Abonnement: 10 fr. par an.

Donnez votre Publicité à la Petite Tunisie Socialiste

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Gravure administrative et commerciale. L. BERENGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc. La plus ancienne et la plus importante maison de Tunisie.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour. Carthage-Station. Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, propriétaire. — Bières Pousset. Champigneules et Spatenbräu.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, bimbeloterie, cordes de mandoline et de guitare.

Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais. Travaux typographiques en tous genres et en langues étrangères.

SOURDS

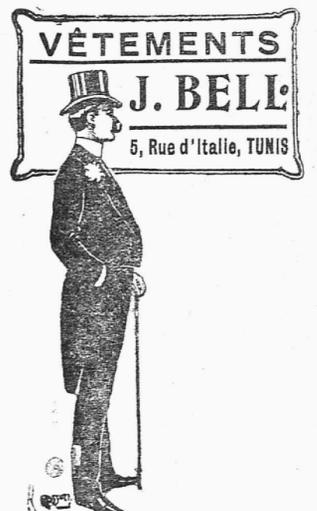
qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A:
GENERAL ACOUSTIC COMPANY
6, rue de Hanovre, PARIS

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France:
à Paris: au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix);

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet);
et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer, dans les gares de: Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.



L'Indicateur Tunisien 1914

1.760 pages. — Prix 10 francs
10 fr. 60 pour la Tunisie, 11 fr. 25 pour la France et l'Algérie.
En vente à Tunis, 2, avenue de Paris et dans toutes les librairies, et à Paris, à l'Office Tunisien, 19, rue Tronchet.

Imprimerie Spéciale
de la Petite Tunisie Socialiste

Le gérant: J. Giannitrapani.

A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 — TUNIS

TOUTES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

MAISON DE CONFIANCE

VINS en Gros - René LAVAU

Avenue de Carthage, 41 - TUNIS

Les MEILLEURS VINS de TUNISIE

Cinq Médailles d'Or
Grand Diplôme d'Honneur
Grand Prix
Hors Concours
Membre du Jury

Paris
Londres
Bruxelles
Roubaix-Tunis
Gand

SPECIALITÉ

Vins Blancs de TUNISIE
CARTHAGE rouge et blanc
et MUSCAT

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS -- 23, rue d'Italie, 23 -- TUNIS

Liqueurs de Marques

Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis

Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry - TUNIS

Torches en feux de couleurs pour rebrâtes aux flambeaux - Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer

Mèches de sûreté pour Mines

Fabrique à Borgel, route de La Goulette

TELEPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avancés sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôts à vue : 2 %

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 %

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de Crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises, Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 3 %.

Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE,"

et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués par la

"VACUUM OIL COMPANY,"

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, rue Saint-Charles - TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Compagnie de NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache - Paquebots-poste français

AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.

ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.

- à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.

- de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

- de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse, tous les samedis à 9 h. 30.

DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.

- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.

- de MARSEILLE pour Tunis tous les mercredis à midi.

- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, tous les vendredis à 8. soir.

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba Zarzi et les Bibans et r-tour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine :

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte

Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.

Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.

Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.

Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli.

Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.

Mercredi à midi et demi, serv. rap. pour Bizerte et Marseille.

Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.

Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.

Samedi à 10 h. du matin service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.

N.-B. - Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne

Chaussures FAURE

habillées pour soirées

Chaussures FAURE

Pantoufles élégantes, sabots, galoches, chaussons

Chaussures FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts

14, rue d'Italie, 14 - TUNIS Succursale à BIZERTE

Restaurant du Japon

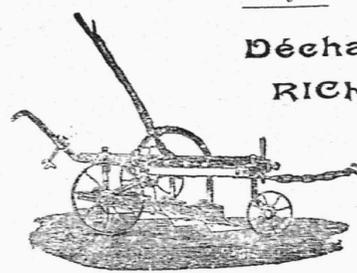
C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires

7, rue Amilcar, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine Italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)
99, rue de Portugal - TUNIS



Déchaumeuse
RICHTER

Socs
et Versoirs
en acier

Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE

à Saint-Cergues (Haute-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons
Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée.

Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A proximité de Genève, Thonon, Evian, etc. Chambre noire pour photographie

Conditions spéciales pour Famille

Ecrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)
ou au journal pour les renseignements

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 - TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. - Formalités en douane. - Assurances Maritimes.

- Embarquements et débarquements.

- Avances sur marchandises. - Transports pour tous pays à forfait. - Garde-meubles assuré. - Billets circulaires. - Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.

- Emballage de mobiliers. - Maison de Confiance.

Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Montpellier et rue du Caire

Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé



Les plus Hautes Récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser chez :

M. P. LECLERQ & Co

Avenue de Carthage - TUNIS

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les petites annonces classées sont acceptées au bureau du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un seul tenant, située à Machilly (Haute-Savoie), à 200 mètres de la gare.

Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, grange, écurie pour 12 bêtes, remise, porcherie, chambré à lessive et poulailler, le tout en bon état.

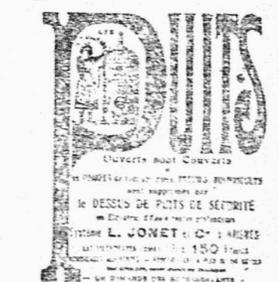
S'adres. à M. Armand LOUP, au dit lieu.

Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile.

Journal.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.



BENGALINE

PEINTURE

email, perfectionnée

DÉPOT

Droguerie Nationale

CRÉCHE Péra & Fils

6, rue d'Italie - TUNIS

Représentant :

J. C. BONICI

11, rue d'Alger - TUNIS

Grande Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

Wagner & Cie

TUNIS - 24, rue d'Italie - Avenue de Paris, 8

Téléphone 4.49

Pain Français. - Pain de Ménage. - Spécialité de Pain Viennois. - Pain Anglais pour Sandwichs. - Brioche et Croissants. - Zwiebacks. - Grissini de Turin. - Nouilles fraîches. - Farines. - Pâtisserie de premier ordre. - Confiserie et Chocolats des premières marques. - Glaces et Sorbets sur commande. - Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages. - Cartonnages de luxe. - Articles pour Etranges.

Dépôt exclusif des Produits alimentaires antidiabétiques de la Glutinerie Saint-Louis de Marseille

Service à domicile - Expéditions à l'Intérieur

« PRIX SPECIAUX POUR LES HOTELS ET RESTAURANTS »

SUCCURSALE à SOUSSE : Rues du Marché et Villedon.

BATTAGES



BRIQUETTES MERTHYR

Monopole exclusif :

Société Commerciale Tunisienne 31, rue Es-Sadikia
TUNIS

Tunis - Bizerte - Sousse

TUNISIA - PALACE

Hotel de premier ordre TUNIS Hôtel de premier ordre
Lumière électrique 150 CHAMBRES & SALONS Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain - Jardin d'Hiver
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur Tout confort moderne